

RÉUNION DU CONSEIL

6 MAI 2024

Lundi, le 6^e jour du mois de mai 2024, une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 19 heures, à laquelle sont présents :

Mme Amélie Caron, conseillère;
Mme Chantal Dansereau, conseillère;
M. Christian Raby, conseiller;
Mme France Bédard, mairesse;
Mme Line Toupin, conseillère;
M. Patrice Moore, conseiller;
Un siège vacant.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse France Bédard.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. 2024-05-55 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE nommer Mme Chantal Dansereau, secrétaire d'assemblée pour la séance ordinaire du 6 mai 2024.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

3. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Présentation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2024
5. Approbation des comptes et salaires
6. Affaires nouvelles
 - 6.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Achat d'un programme informatique de PG Solutions servant à la gestion des permis
 - 6.2. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - a) Dépôt de la lettre de démission de Mme Jacinthe Hamelin en tant que responsable des Premiers Répondants et en tant que Première Répondante
 - 6.3. TRANSPORT
 - a) Achat d'abat-poussière
 - 6.4. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 6.5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 6.6. LOISIR ET CULTURE
 - 6.7. AUTRES
 - a) Location de toilettes mobiles pour la saison estivale

b) Demande de droit de passage occasionnel de M. Auguste Parent

6.8. CORRESPONDANCES

6.9. Compte-rendu des dossiers

6.10. Compte-rendu de la Mairesse concernant la dernière réunion de la MRC des Chenaux

6.11. Autres questions relatives aux sujets de la séance

6.12. Période de questions diverses

6.13. Dossier éoliennes

6.14. Clôture de la séance

2024-05-56

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 AVRIL 2024

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil ont reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 8 avril 2024 et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture durant la séance actuelle;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Patrice Moore et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2024.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2024-05-57

5. APPROBATION DES COMPTES ET SALAIRES

Il est proposé par Christian Raby et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE les comptes et salaires suivants soient approuvés : Les chèques des déboursés du mois d'avril 2024 portant les numéros 12788 à 12791 pour un montant de 5 210,85 \$, auxquels il faut ajouter les prélèvements portant les numéros 3540 à 3552 pour une somme totale de 80 668,60 \$. Les comptes à payer portant les numéros 12792 à 12820 inclusivement et totalisant la somme de 26 532,15 \$. Les salaires du mois d'avril s'élèvent à 16 899,96 \$. Les listes sont conservées aux archives de la Municipalité, dans un cahier spécial prévu à cet effet comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2024-05-58

6.1.a) ACHAT D'UN PROGRAMME INFORMATIQUE DE PG SOLUTIONS SERVANT À LA GESTION DES PERMIS

Il est proposé par Line Toupin et résolu à la majorité des voix des conseillers :

D'acquérir le programme Gestion des permis pour le soutien informatique servant au service d'urbanisme.

D'acquérir ce programme de PG Solutions au montant de 7 426,50 \$, plus un montant annuel de 680 \$, plus les taxes applicables.

Un (1) vote contre: M. Patrice Moore.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

6.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.2.a) DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE MME JACINTHE HAMELIN EN TANT QUE RESPONSABLE DES PREMIERS RÉPONDANTS ET EN TANT QUE PREMIÈRE RÉPONDANTE

6.3 TRANSPORT

2024-05-59

6.3.a) ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'épandage d'abat-poussière pour la période estivale;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire procéder à l'épandage d'abat-poussière liquide plutôt qu'en flocons;

CONSIDÉRANT la soumission de la compagnie Somavrac c.c. pour un prix de 0,4197 \$ le litre;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'octroyer le contrat à la compagnie Somavrac c.c. de Trois-Rivières pour du chlorure de calcium au montant de 0,4197 \$ le litre;

D'étendre l'abat-poussière liquide aux endroits suivants :

- 1.2 km sur la route Pronovost;
- 2 km sur la route de la Station;
- 1 km sur la rue du Domaine;
- 0.4 km la cour du centre communautaire;
- 2.5 km du rang Saint-Charles;
- 1.4 km sur la route Manitou;
- 0.9 km sur la route de Saint-Prosper;
- 1 km chemin Saint-Édouard.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

6.4 HYGIÈNE DU MILIEU

6.5 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

6.6 LOISIR ET CULTURE

6.7 AUTRES

2024-05-60

6.7.a) LOCATION DE TOILETTES MOBILES POUR LA SAISON ESTIVALE

Il est proposé par Patrice Moore et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE louer deux toilettes mobiles pour la saison estivale chez Pompage Expert de Trois-Rivières;

De les installer aux endroits suivants:

Une située près de l'édifice Flore-Irène-Gagnon, du 1 juin au 30 septembre au montant de 175 \$ par mois;

Une située près des jeux d'eau au parc Thérèse-Gravel, du 1 juillet au 31 août au montant de 255 \$ par mois;

Plus un montant de 120 \$ pour les frais de livraison.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2024-05-61

6.7.b) DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE OCCASIONNEL DE M. AUGUSTE PARENT

CONSIDÉRANT la demande de M. Auguste Parent du 1020 de la rue Saint-Joseph, sollicitant un droit de passage occasionnel à côté de son garage et qui sortirait sur le terrain appartenant à la Municipalité, près du garage municipal;

CONSIDÉRANT que ce droit de passage occasionnel s'étendrait sur la période couvrant le mois de mai jusqu'à la fin octobre 2024;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Christian Raby et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser le droit de passage à M. Auguste Parent;

D'informer M. Parent que sa demande devra être renouvelée à chaque année au conseil.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

6.8 CORRESPONDANCES

6.9 COMPTE-RENDU DES DOSSIERS

6.10 COMPTE-RENDU DE LA MAIRESSE CONCERNANT LA DERNIÈRE RÉUNION DE LA MRC DES CHENAUX

6.11 AUTRES QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE

6.12 PÉRIODE DE QUESTIONS DIVERSES

6.13 DOSSIER ÉOLIENNES

2024-05-62

6.14 CLOTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Line Toupin et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 8 h 43.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

France Bédard
Mairesse